Saint Barthélémy

Bulletin d'informations communales

Janvier 2013

N° 61

Tarifs municipaux 2013 en euros

Accueil de Loisirs - ALSH (année scolaire 2012-2013 - Tarif au QF)

	Tarif < 800	Tarif > = 800	Enf. hors commune
Activité sur place 1/2 journée ou avec les communes avoisinantes	3,20	4,20	5,40
Activité sur place journée ou avec les communes avoisinantes	5,20	6,20	7,40
Sorties à la 1/2 journée avec un prestataire de service	5,70	6,70	7,90
Sorties ou soirées à la journée avec un prestataire de service	9,70	10,70	13,40
Mini camp (par jour)	16,00	18,00	20,00

Location grande salle

Repas association locale	140
Repas part. St Barth 1 repas	260
Repas part. hors St Barth 1 repas	370
Repas part. St Barth 2 repas	370
Repas part. hors St Barth 2 repas	480
Location de la sonorisation	20
Mariage matin 2 repas	480
Mariage après midi 1 repas	390
Forfait Week-end mariage matin 3 repas sur deux jours	630
Forfait Week-end après-midi 2 repas sur deux jours	540
Bal ou Fest-Noz (Asso. locale)	140
Concours divers : Loto, Cartes, Fléchettes	100
Bal ou Fest-Noz (Asso. extérieure)	230
Bal Club des Amis (moins 30 euros ménage)	110
Cours de danse, Club des Amis (par séance)	40
Gouter / Galette des Rois, Club des Amis	60
Loto annuel Club des Amis	300
Hommage divers (obsèques civiles, décorations, ...)	100
Réunion de famille après obsèques	100
Jounée expo vente	250
Réveillon organisé par traiteur ou restaurant	600
Banquet des classes	Grat.
1 Spectacle ou Marché de Noël pour les écoles	Grat.
1 Location gratuite à l'année pour chaque association	Grat.

Location salle rose

Réunion association locale	Grat.
Activités manuelles (la séance)	10

Location salle jaune (60 pers.)

Réunion/Formation	70
Repas part. St Barth (sans cuisine)	210
Repas part. hors St Barth (sans cuisine)	300
Repas part. St Barth (avec cuisine)	230
Repas part. hors St Barth (avec cuisine)	320
Vin d'honneur part. St Barth	130
Vin d'honneur part. hors St Barth	160
Hommage divers (obsèques civiles, décorations...)	100
Réunion de famille après obsèques	100
Concours divers : Loto, Cartes, Fléchettes	60
Journée Expo Vente	200

Cimetière

Concession. 30 ans le m²	80
Columbarium	
Concession 10 ans	250
Concession 15 ans	330
Concession 30 ans	510

Assainissement

Branchement à l'assainissement collectif	1500
Redevance Annuelle	49
Prix m3	1,80

Centre culturel (tarif annuel)

Abonnement individuel	9
Abonnement famille	16

Gratuit pour les nouveaux arrivants à compter du 1er octobre

Pratique

Mairie - Rue de la Mairie 56150 Saint-Barthélémy
Tél. : 02 97 27 10 88
Fax : 02 97 27 10 69
Site : www.stbarthelemy56.net
Mél : commune-stbarthelemy@orange.fr

Horaires d'ouverture au public : Le lundi : 8h30 à 12h ; Le mardi, mercredi, jeudi et le vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h ; Le samedi : 9h à 10h30 sauf pendant les périodes de congés du personnel.

Les jours et horaires de permanences des Elus
Noël Maho : Mardi et Jeudi 10h30-12h ou sur RDV
Odile Le Pabic : Lundi et vendredi 10h30-12h ou sur RDV
Emile Le Moulliec : Mercredi 10h30-12h ou sur RDV
Pierre Le Névanen : Samedi 9h00-10h30 ou sur RDV
Yolande Kervarrec : sur RDV.

CCAS - Tél 02 97 27 10 88
Centre Social (Baud)
Tél : 02 97 39 10 13.

La Poste - 11, rue de la Poste
Tél 02 97 27 11 08.
Jours et horaires d'ouverture
Le lundi : 13h à 16h45
Le mardi : 9h30 à 12h30
Le mercredi : 9h00 à 12h30
Le jeudi : 9h00 à 12h30
Le vendredi : 13h à 16h45

Centre culturel - (Bibliothèque - Centre Multimédia) 1, place de l'Eglise - Tél 02 97 27 14 65.

Médical - Paramédical
Médecin : Docteur Christian Kim
Tél 02 97 27 14 17
Médecin de garde
Tél 02 97 68 42 42
Pharmacie de garde - Tél 3237
Infirmières :
Brigitte Le Pallec - Tél 02 97 27 13 66
Murielle Merry - Tél 02 97 27 13 66
Laboratoire : Demazure
Tél 02 97 39 07 96 (Baud)
Centre hospitalier Centre Bretagne
Tél 02 97 28 40 40
Ambulance : Saint-Nicodème
Tél 02 97 27 10 55.

Ecoles primaires
École publique Les Hirondelles
Tél 02 97 27 10 05
École Notre Dame de Joie
Tél 02 97 27 11 06.

Urgences
Pompiers : 18
SAMU : 15
Urgence depuis un portable : 112
Gendarmerie de Baud
02 97 51 03 07 ou 17
Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

Directeur de publication : Noël Maho.
Photos : Yolande Bellego (la Gazette Centre Morbihan), Commission municipale.
Imprimerie de Basse Bretagne, Quéven

Le mot de **Noël Maho** maire de Saint-Barthélémy

L'an dernier, en pleine crise financière, je vous parlais d'inquiétudes et d'incertitudes. Aujourd'hui nous sommes un peu plus rassurés mais nous savons que 2013 sera une année difficile, notamment en ce qui concerne l'emploi et le pouvoir d'achat.

Espérons qu'une embellie apparaisse à l'horizon le plus rapidement possible et que l'activité économique reprenne ses droits. En investissant, les collectivités locales participent à la relance de l'économie et c'est ce que nous faisons à St-Barthélémy.

En 2012, nous avons lancé la procédure pour la réalisation de plusieurs projets importants :

Les travaux de restauration de la chapelle de St Adrien.

L'aménagement et la sécurisation des rues de la poste et du stade.

L'aménagement et la sécurisation de la rue de la mairie.

L'extension de la station d'épuration.

L'ensemble de ces projets représente des sommes importantes et nous en sommes conscients mais compte-tenu des subventions et des aides que nous pouvons obtenir, notre objectif est de réaliser ces travaux sans avoir recours à l'emprunt hormis pour l'assainissement.

Le 6 décembre dernier le Conseil Municipal a validé et approuvé le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

L'élaboration de ce dossier a été longue et fastidieuse, elle a duré 4 ans et demandé plusieurs études.

Le Préfet dispose maintenant d'un délai de 2 mois pour entériner et valider définitivement le PLU.

Le règlement du PLU s'applique sur l'ensemble de la commune et quel que soit votre projet, je vous invite à le consulter, il sera à votre disposition en mairie ou sur le site internet de la commune.

L'opération programmée de l'habitat (OPAH) rentre dans sa 3ème et dernière année. Je vous conseille, si vous avez des projets, de vous rapprocher du Pact 56 pour vous renseigner sur les possibilités d'aides qui existent.

Le Conseil Municipal enfants vient d'être renouvelé. Il est composé de 15 membres (filles et garçons) qui sont déterminés à faire aussi bien que leurs prédécesseurs. Je leur adresse toutes mes félicitations et mes encouragements pour leur engagement.

Le recensement de la population a eu lieu en janvier et février 2012. Notre population est en augmentation. De 1 119 habitants en 2007, nous sommes passés à 1188 en 2012 soit une augmentation moyenne de 1,20 % par an.

C'est une bonne nouvelle. Cette augmentation de la population n'est pas un hasard, elle découle des structures qui existent : lotissements communaux , commerces de proximité, présence de professionnels de santé , un bureau de poste, 2 écoles primaires. D'autre part, nous bénéficions d'une situation géographique privilégiée désenclavée par un bon réseau routier. Tous ces éléments créent une dynamique qui incite les gens à s'installer à St Barthélemy.

2013 sera une année très chargée pour le Conseil Municipal. Avec mes collègues, adjoints et conseillers, nous sommes toujours aussi déterminés à faire avancer nos dossiers et nous le ferons jusqu'à la fin de notre mandat. Nous le faisons pour notre commune et pour tous nos administrés afin que chacun se sente bien à St Barthélemy.

Bonne et heureuse année 2013 et bonne santé à tous.

Les décisions du conseil municipal

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une dernière réunion a eu lieu en Mairie, le 19 septembre 2012, avec les services de l'Etat et les personnes publiques associées afin de finaliser le dossier, en tenant compte des dernières remarques des différentes études et enquêtes réalisées.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le 6 décembre 2012, le PLU conformément à l'article L 123-10 du code de l'urbanisme.

Conformément à la demande de l'Etat, le hameau de Lann Vraz (La Grande Lande) à l'Ouest du bourg a été déclassé pour passer de Nh à Aa et le périmètre de la zone Nh de Saint-Adrien a été réduit. Une parcelle située rue des Marguerites a été passée de 1AU à 2AU, son aménagement ne pourra se réaliser qu'après modification ou révision du Plan Local d'Urbanisme.

La délibération du 3 mars 2011 a instauré la déclaration préalable pour l'édification de clôture sur l'ensemble du territoire et le permis de démolir en zone Nr et Ua.

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U et AU et dont le périmètre est précisé au plan local d'urbanisme.

Après validation par le Préfet, les documents du PLU seront à la disposition du public en Mairie.

Assainissement

Le Conseil Municipal a décidé le 14 septembre 2012, de lancer le projet d'extension de la capacité de traitement de la station d'épuration. Le coût s'élève à environ 450 000 euros HT. Cet agrandissement était devenue nécessaire afin de pouvoir approuver le PLU sinon les permis de construire auraient été bloqués, la station actuelle arrive à saturation. Les travaux pourraient se dérouler entre le 4ème trimestre 2013 et le 1er semestre 2014.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible au Conseil Général et à l'agence de l'eau pour le financement de ce projet et à lancer la consultation d'un maître d'œuvre. Nous espérons 55 % de subvention et éventuellement un prêt à taux zéro auprès de l'agence de l'eau.

Canalisations d'eau potable

Le Syndicat d'eau du Morbihan a procédé au renouvellement des canalisations d'eau potable « rues de la Poste, rue du Stade et rue de la Mairie » pour un coût total de 92000 euros HT, pris en charge à 100 % par le syndicat.

Aménagement et sécurisation « rue de la Poste » et « rue du Stade »

Le Conseil Municipal a approuvé le projet estimé à 270800 euros HT.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'effacement des réseaux ERDF et France télécom, pour un montant de 95169 euros Net à la charge de la commune. Les travaux pour l'effacement des réseaux ont débuté fin octobre 2012.

Visite du Sous-Préfet

Choix du coordonnateur pour la Mission SPS : 3 entreprises ont répondu. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la SARL MAHE Environnement pour un montant de 1 475 euros HT.

Date prévisionnelle des travaux de voirie : début mars jusqu'à fin juin.

Ces travaux sont subventionnés à 25 % par le Conseil Général et 20 % par la DETR (Etat).

Attribution des marchés après examen des 10 offres par le Conseil Municipal et le Bureau d'études aux entreprises suivantes :

Lot n° 1 Terrassements voirie : En/se COLAS pour un montant de 136893,50 euros HT

Lot n° 2 Eaux pluviales : En/se SBCEA pour un montant de 59800 euros HT

Lot n° 3 Aménagements Paysagers : En/se Brocéliande pour un montant de 3748,23 euros HT

Soit un montant total de 200441,73 euros HT pour une estimation de 270 800 euros HT.

Aménagement et sécurisation« rue de la Mairie » (2ème partie)

Le Conseil Municipal a approuvé le projet estimé à 319910 euros HT et sollicité des subventions aussi élevées que possible.

Une réunion sera organisée prochainement avec les riverains avant la validation des plans définitifs. Une étude sera réalisée dans les prochains mois par le SDEM (Syndicat d'Energie du Morbihan) pour l'effacement des réseaux ERDF et France télécom.

Date prévisionnelle des travaux : 2ème semestre 2013.

Urbanisme en 2012

9 permis de construire (6 maisons individuelles et 3 garages).

20 déclarations préalables.

28 certificats d'urbanisme.

Les **décisions** du conseil municipal

■ Classement des voies communales

Le Conseil Municipal a décidé d'incorporer la longueur des voies des 4 lotissements pour 1 230 m ce qui porte la longueur totale de la voirie communale à 53,155 km.

■ Plan communal de sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le Conseil Municipal a validé le PCS et le DICRIM. Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un plan communal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.

Le DICRIM est un document d'information communal sur les risques majeurs qui reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Ces mesures comprennent, en tant que de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

■ Columbarium

Projet estimé à 12605 euros/HT. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à demander des subventions aussi élevées que possible pour financer ce projet.

■ Remplacement de l'alarme incendie à la salle polyvalente pour une mise en conformité

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise la mieux disante, à savoir L.P.E. protection incendie de Locminé pour un montant de 2560,48 euros HT.

■ Dépistage radon à l'école «Les Hirondelles»

Le résultat du contrôle effectué par la Société « parole d'experts immobilier » conclut à une absence de problématique radon dans l'école « Les Hirondelles ».

■ Conventions

Accord du Conseil Municipal pour le renouvellement de :

- La convention avec le laboratoire d'analyses pour la cantine municipale : Forfait annuel à compter du 1er janvier 2013 : 502,23 euros HT. L'avenant au contrat de dératisation : En 2012, le coût de la maintenance de la dératisation de la cantine était de 65,55 euros HT (4 interventions par an). Avenant pour prendre en compte l'école publique est de 21,45 euros, soit un coût de 87 euros HT pour une année.
- La convention quinquennale avec la SAUR pour l'entretien des poteaux d'incendie pour un coût de 65,50 euros HT par poteau.

■ Logement locatif

Le studio n° 5 route de Baud est libre à la location. Prix du loyer 189,74 euros. Info sur http://www.saint-barthelemy56.net/

■ Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal à décidé après consultation du comité technique d'augmenter la durée hebdomadaire de service de Paméla Cocoual en la portant de 23h/35ème à 28h/35ème.

■ Création d'un LAEP Intercommunal (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un LAEP.

Le LAEP est un lieu d'échanges ouvert aux enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Son objectif est d'offrir un espace convivial de rencontres, de dialogues et de jeux avec des accueillants professionnels garants du bon fonctionnement de cette structure. Les animatrices du RIPAM seront les accueillantes du LAEP.

La participation au LAEP est calculée au prorata du coût selon la clé de répartition prenant en compte le nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans sur chaque commune (9% pour Saint Barthélémy soit 196 euros avant CEJ en 2013).

Cette participation est compensée les 2 premières années par une subvention Leader (Europe).

■ Chapelle St Adrien

Le coût de la restauration de la chapelle St Adrien s'élève à environ 450 000 euros HT. Le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation des entreprises en fin d'année 2012, le choix se fera en février prochain. Les travaux s'effectueront en 3 tranches. Les travaux de la 1ère tranche pourront débuter au printemps prochain et ceux de la 2ème tranche à suivre dans le courant du 2ème semestre. Ces travaux seront subventionnés au minimum à hauteur de 75 % du coût total.

Choix du coordonnateur SPS : Le Conseil Municipal a décidé de confier la mission SPS à Ouest-coordination pour un montant de 2 480 euros HT.

L'exposition « l'art dans les chapelles » n'aura donc pas lieu à St Adrien cette année.

Ecole "Les Hirondelles"

Une Amicale mobilisée

Durant l'année scolaire 2011-2012, le Bureau de l'Amicale Laïque de l'école publique Les Hirondelles a été à l'initiative de plusieurs actions. L'organisation du Marché de Noël et la vente de sapins, le bœuf bourguignon et la kermesse a été possible grâce à la mobilisation de quelques familles.

Les bénéfices réalisés ont partiellement financé des projets de l'équipe enseignante : classe de découverte dans les Pyrénées pour les CM1-CM2, sortie à la ferme pédagogique pour la classe de maternelle et les CP-CE1-CE2, piscine.

Lors de l'Assemblée Générale du mois d'octobre 2012, un nouveau Bureau restreint a été élu.
Ce dernier compte sur l'engagement des parents et le soutien des enseignants pour l'aider à mener à bien des actions qui permettront la réalisation de projets ayant pour but l'enrichissement, l'éveil et l'épanouissement de l'ensemble des élèves de l'école publique.

Composition du Bureau : Karine LE GRATIET (Présidente) et Guënaël RIO (Trésorier).

Une ouverture de classe à l'école

L'année scolaire 2011-2012 s'est terminée par une classe de découverte dans les Pyrénées pour les grands de l'école. Une semaine très enrichissante pour tous.
La rentrée de septembre a pu se faire sereinement cette année. La forte mobilisation des parents, de la mairie et des habitants à la rentrée 2011 a permis l'ouverture d'une 4e classe avant la rentrée. Il y a actuellement 81 inscrits.
Marianne Lorgouilloux enseigne en Petite Section et Moyenne Section, secondée par Nadia Guyomard. Pascaline Dorigny, nouvellement arrivée, enseigne en Grande Section et CP secondée par Paméla Cocoual à mi-temps. Mary Le Cloërec enseigne au CM1-CM2. Laëtitia Philippot reste à la direction de l'école et enseigne à mi-temps en CE1-CE2 avec Pauline Rublier.
Le personnel municipal indispensable au bon fonctionnement de l'école est toujours présent. Delphine Visdeloup cuisine de bons repas pour les enfants au quotidien. Paméla Cocoual et Nadia Guyomard sont responsables de l'accueil périscolaire. David Le Gallo, l'animateur communal intervient dans toutes les classes pour animer des ateliers et, sous sa surveillance, les enfants se rendent au Centre Culturel une fois par mois.
De nombreux projets sont en cours. Les élèves participent à l'USEP. Ils vont découvrir ainsi de nouvelles pratiques sportives : Kin-ball, cross, danse bretonne, GRS, Tchouck-ball et escrime. Ils se rendront aussi toute l'année à des rencontres entre écoles. Des élèves de l'école participeront aussi à une initiation de danse organisée par l'école de danse de Baud. Les classes poursuivent le jardin d'école. Les maternelles et la classe de GS-CP envisagent une sortie sur le thème de la mer à la maison de Gâvres afin de faire découvrir cet environnement aux élèves. L'école adhère toujours à l'OCCE et participe au projet SeauS Blavet. 12 séances de piscine auront lieu au 3e trimestre. Un concert aura lieu au 2e trimestre grâce à l'intervention de Fabien Robbe de l'école de musique.
Les actions organisées par les enfants et l'Amicale laïque permettront de financer ces projets.
L'équipe de l'école Les Hirondelles souhaite présenter à tous les habitants de Saint-Barthélémy ses meilleurs vœux. Elle remercie aussi toutes les personnes qui aident l'école à réaliser ses projets et œuvrent à la réussite de tous les enfants.

L'équipe enseignante

Ecole "Notre-Dame-de-Joie"

Dans la continuité...

L'année scolaire 2011-2012 a été une bonne année à l'école Notre Dame de joie.
Nos effectifs se sont maintenus à la hausse, permettant ainsi l'ouverture d'un demi-poste supplémentaire afin de soulager la classe des plus jeunes. L'année 2012/2013 se poursuit dans la continuité de cette dernière.
Tous les ans, les enfants vivent un certain nombre d' événements, d'activités dans les classes : la musique, avec Fabien (au 1er trimestre pour 2012/2013) avec le show musical avant Noël, le carnaval en février, la rencontre sportive en réseau en mai, la piscine au 3ème trimestre, la bibliothèque et les activités sportives avec l'aide de David et de certains parents bénévoles, tout au long de l'année scolaire.
Les élèves de cycle 3 ont participé, au mois de juin 2012, aux Jeux départementaux de l'Ugsel du Morbihan à Plumelec, comme tous les deux ans. La météo, peu clémente, ne nous a pas permis de profiter pleinement de cette journée. Un souvenir toutefois, inoubliable ; une grande fête à laquelle la pluie s'était invitée !
Cette année scolaire nous nous occuperons du « jardin », notre thème pour différentes activités pédagogiques, pour petits et grands, ainsi que pour nos diverses sorties.
La classe des ce-cm travaillera également « Eau Fil du Blavet » avec l'aide de différents intervenants. Une année qui s'annonce riche en réalisations.
Toute l'équipe pédagogique se joint à moi, pour vous souhaiter une bonne année 2013 à l'Ecole Notre Dame de Joie. Que cette nouvelle année vous apporte à tous la meilleure des réussites.

La Directrice, Melle Le Floch, et son équipe

Ogec : année riche en manifestations

L'année scolaire 2011-2012 a été une bonne année à l'école Comme tous les ans l'OGEC a élu son bureau. Lydie BELLIL et Céline LE MERLUS occupent le poste de secrétaire, Marie-Gabrielle MEILLEUR s'occupe de la trésorerie, Lionel NOUVEL et Sandrine GIRON de la présidence. A cette occasion un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour notre école et qui ont décidé de passer le relais.
Notre bureau est soutenu par une équipe de parents d'élèves bénévoles, motivée qui depuis la rentrée de septembre a réalisé des travaux de rénovation, plusieurs coups de pinceaux ont été donné ! D'autres projets sont à l'ordre du jour, nos moyens restent modestes, nous agissons sans prétention, restons motivés et nous ne perdons jamais de vue l'intérêt des enfants et de l'école, et en regardant en arrière, je ne peux que constater une année 2012 au bilan positif, une année riche en événements et en projets.
Au-delà des activités régulières, des moments forts vont ponctuer l'année 2013, soirée raclette, couscous à emporter, Troc et puce « enfant » et pour clôturer les festivités, en juin la fête de l'école avec une soirée crêpes. Notre traditionnel « Rost er forn » en octobre dernier a encore remporté un vif succès, il sera bien sûr reconduit cette année.
Merci à tous les bénévoles pour le travail accompli et merci de continuer à soutenir l'école Notre Dame de Joie afin que de nombreuses autres rentrées puissent avoir lieu !
Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année. Que 2013 vous apporte joie et prospérité dans vos réalisations professionnelles et projets personnels.

Sandrine Giron, Présidente de l'OGEC

Téléthon

Plus de 2000 euros de bénéfice

Depuis 1998, la commune participe à cette grande manifestation nationale qu'est le Téléthon. L'édition 2012 avait lieu le samedi 08 et le dimanche 09 décembre.
Samedi 8 - Au Bourg et à Kermorduel : Vente par L'Ogec, l'Amicale Laïque, les élus et madame Nicol de : « Boules de pain, Brioches, Pâté de Chevreuil et de Bouillie de Millet ». A la boulangerie Le Gourrierec : Jeu de l'étoile mystérieuse, 802 tickets étaient à vendre afin de reconnaître une personnalité (recette : 584 euros). L'affiche d'une valeur 10 euros était offerte par le cinéma « Le Celtic » de Baud.
Le pâté de Chevreuil a été confectionné par Bernard Robic, offert par les chasseurs. La « Bouillie de Millet » a été réalisée par Odette Nicol. Le pain et les brioches ont été cuits au feu de bois dans le four de chez Didier Le Merlus.
A Kermorduel, une buvette, tenue par le club du 3ème âge et par les élus, a reçu de nombreux visiteurs.
En soirée, au Bourg, était confectionné un «Jarret frites» par «Pat'à Pizz». Pour chaque part vendue, 2 euros étaient reversés au Téléthon (recette : 102,60 euros) !

Dimanche 9 - A 14 heures, quarante cinq marcheurs s'étaient donnés rendez-vous sur le parking de la Mairie pour une randonnée organisée par les élus, sur le sentier balisé « Les Ecureuils - Henten ar c'harh Koad ».
Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui ont œuvré tout au long de cette journée du Téléthon.
www.afm-telethon.fr.
Bénéfice du téléthon : 2017 euros.

Colis de Noël
des personnes âgées ont été préparés par les membres du CCAS. La distribution à domicile, en maison de retraite ou à l'hôpital a été effectuée par un membre du CCAS ou du Conseil Municipal.

Banque alimentaire

L'Europe veut diminuer les aides

La banque alimentaire s'occupe de récolter des denrées alimentaires, de les gérer et de les distribuer. Elle vient en aide aux personnes démunies. Les dossiers des personnes qui peuvent prétendre à cette aide sont à constituer en Mairie (composition de la famille, justificatifs de revenus et de charges…).
La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les 23 et 24 novembre derniers dans les principaux supermarchés de Baud. Cette année ses deux journées de mobilisation ont récolté 3800Kg de nourriture et un don de 500kg de kiwi. Précédemment, une vingtaine de bénévoles, dont deux enfants, encadrés par Christian Lavenant, se sont retrouvés mercredi 12 septembre pour ramasser près d'une tonne et demie de pommes de terre.
La distribution est effectuée par des bénévoles, le mardi et le vendredi à Baud, aux personnes désignées par les CCAS du canton. Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88.

AS Football

La remontée en D3 en 2013 ?

Après la descente en D4 de l'équipe fanion lors de la saison dernière, des changements ont eu lieu dans l'équipe dirigeante du club.

Julien Bouttier après avoir passé 3 ans à la présidence a souhaité se consacrer au terrain en prenant en main l'entraînement des équipes seniors.

De ce fait, la composition du bureau a évolué comme suit : Christophe Caillosse, président ; Bernard Le Gouellec, vice-président ; Paméla Cocoual, secrétaire ; Hélène Michel, trésorière ; Daniel Cocoual, Alain Guehennec, Jean-Paul Le Gal, Yoann Le Métayer, Guillaume Corrignan, Patrick Le Strat, Anthony Guinio, Raphaël Mercier, Alain Jan ; membres.

Sur le plan sportif, ce sont deux équipes seniors que l'ASSB aligne en championnat. L'équipe A dirigée par Julien Bouttier ,à la date du 4 novembre, est en tête de son groupe et toujours engagée en coupe du conseil général. L'équipe B est classée huitième.

L'affluence aux entraînements et la convivialité étant au rendez vous, nous espérons retrouver la D3 dès la saison prochaine.

Les dernières fêtes organisées ont connu le succès notamment le vide-grenier du mois de mars dernier. Le club en profite pour remercier les bénévoles et les sponsors car ils contribuent au bon fonctionnement du club.

Le point négatif vient de l'effectif très maigre des jeunes. Nous avons seulement 4 joueurs qui évoluent avec le groupement de l'Evel.

Jeunes comme seniors, il est toujours possible de rejoindre le club. La première licence est gratuite!

Si vous êtes intéressé, contactez Christophe Caillosse au 06 89 96 64 71.

Le club vous souhaite une bonne année 2013.

Basket Bro Baod

Une quarantaine de licenciés en plus

Le Basket Bro Baod est né de la fusion des clubs de Baud, St Barthélémy et Pluméliau en 2002. Depuis peu il est le club seul représentant de basket-ball au sein de la communauté de commune de Baud.

L'association compte, cette saison, près de 150 licenciés soit une quarantaine de plus que la saison passée. Les sections mini-basket et jeunes ont vu leur nombre de licenciés fortement augmenter. La section loisirs a rouvert ses portes en ce début de saison, pour celles et ceux qui ne souhaitent pas faire de compétition. C'est un effet JO avec les résultats de l'équipe de France féminine mais c'est également du aux bonnes performances et à un esprit très convivial au sein du club.

Cette saison, le club a engagé 12 équipes au total : 6 équipes mini-basket (2002 à 2005), 4 équipes jeunes (1993 à 2001) et 2 équipes seniors, soit deux équipes supplémentaires par rapport à l'an dernier.

La majorité de ces équipes sont entraînées par la salariée du club, Audrey Jacques et sont suivies bénévolement les week-ends par des joueurs et des parents de joueurs. Les U9 féminines (2004/05) sont suivies par David Le Gallo, les U9 masculins par Maryse Le Moual-Cadio, les U11 féminines (2002/03) par Léa Chisloup, l'équipe U11 masculine 1 par Benjamin Alezina, l'équipe U11 masculine 2 par Laurent Hamon et l'équipe 3 par Michèle Robic. De plus, les U13 féminines sont coachées par Anne Lebel, les U13 masculins par Elodie Lorand et les U15 féminines par Audrey Jacques. Les U15 masculins sont entraînés et coachés par Kévin Le Loire. Enfin les équipes seniors sont entraînées et coachées par François Le Bellour chez les féminines et Gérard Le Loire chez les masculins.

L'objectif principal pour les dirigeants du club est la réussite des jeunes et le maintien des équipes mises en place. Pour cela il faut des bénévoles. Il est parfois difficile d'en trouver mais les parents sont de plus en plus investis ce qui réjouit les dirigeants du club. La priorité est également la formation des jeunes joueurs, des arbitres et des cadres : d'où la prise en charge par le club d'un maximum de formations proposées par la fédération et les comités.

De plus, le club propose l'apprentissage du basket dès l'âge de 4 ans, des débutants aux confirmés et les loisirs comme les compétiteurs. Il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison. Les entraînements se déroulent au sein du complexe sportif du Scaouët.

Composition du bureau : Le Loire Kévin (président), Le Loire Gérard (vice-président), Hamon Laurent (trésorier), Alezina Benjamin (secrétaire séniors) et Le Gallo David (secrétaire jeunes).

Renseignements : Audrey Jacques : 06 84 51 00 28. Sur notre site internet : www.basketbrobaod.fr ou par mél : bbbaod@gmail.com

Désormais, on vous attend le mercredi

Cet été, l'accueil de loisirs s'est mis à l'heure des jeux olympiques de Londres. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux sports tels que l'escrime et la boxe anglaise ou autres jeux collectifs présents aux J.O. Ils ont aussi imaginé et confectionné un décor avec guirlandes de drapeaux représentant les pays du monde ainsi que le symbole olympique. De grands jeux, des desserts anglais et autres disciplines sportives ont rythmé les cinq semaines estivales. Chaque semaine, les enfants ont participé à une sortie extérieure comme la récré des 3 curés, les 2 journées à la plage ou encore à la base de loisirs du Lac au Duc de Taupont. La plus insolite a été celle faite aux Jardins de Brocéliande à Bréal sous Monfort où ils ont dû effectuer des parcours sensoriels comme se déplacer pieds nus, dans la boue ou les yeux bandés. Beaucoup de gourmets ont apprécié les joies du barbecue ou de la plancha. Les activités de plein air ont connu aussi un vif succès. Des sorties en soirée ont été organisées pour les collégiens, qui n'ont pas été assez nombreux à venir participer de l'avis de l'animateur.
Pour la saison 2012/2013, l'accueil de loisirs a commencé avec les vacances de la Toussaint avec au programme, la visite du Verger de Baud pour la journée sur le thème de la pomme, une sortie à Pontivy au Happy Park et au bowling ou encore à Loudéac avec la piscine, le Mc Do et le très bel endroit « Aquarev », un espace de loisirs gratuit dédié aux petits et grands. Enfin la soirée Mc Do-cinéma a attiré beaucoup de jeunes.
Tous les documents relatifs à l'Accueil de loisirs (inscription, tarif, programme, règlement intérieur) sont consultables et téléchargeables sur www.saint-barthelemy56.net.

Cette année, l'Accueil de Loisirs fonctionne le mercredi matin de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 au tarif «Activité sur place ½ journée ». Le nombre de places est limité à 12 et réservé aux enfants de 6 ans et plus. L'accueil à lieu sous le préau de l'école « Les Hirondelles » Le programme est disponible sur www.saint-barthelemy56.net à la rubrique : Services/Accueil de Loisirs.
La réservation est à effectuer le lundi au Centre Culturel auprès de David le Gallo ou par téléphone au 02.97.27.14.65 ou 06.89.62.58.39 de 16h à 18h30.

Centre culturel

En 2012, les activités du Centre Culturel se sont poursuivies avec la délocalisation de la garderie et les interventions auprès du RIPAM. Le rendez-vous mensuel d'animation lecture pour les enfants de 5 à 9 ans a connu un vif succès jusqu'en juin. Le redémarrage en septembre a été plus poussif. Cette animation est gratuite et ouverte aux abonnés et aux non abonnés du Centre Culturel.
Pour l'année 2013, il est préférable de venir s'inscrire courant janvier afin de bénéficier de l'abonnement pour l'année civile.
Il est toujours possible de venir s'inscrire gratuitement de septembre à décembre pour tout nouvel arrivant sur la commune. Cette adhésion vous permet l'emprunt de livres et l'accès à l'utilisation du multimédia.
Tarifs : Individuel 9 euros ; Famille 16 euros.
Jours et heures d'ouverture au public : Lundi 16h/18h30 ; Mardi 16h/18h30 ; Mercredi 9h/12h et 17h/18h30 ; Vendredi 17h/18h30 ; Samedi 10h30/12h.
Tél : 02.97.27.14.65
bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr
Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 et espérons vous voir, chers abonnés et nouveaux lecteurs, très nombreux. Vous serez les bienvenus.

Aide aux devoirs

Depuis le 25 octobre dernier, sept enfants du CP au CM2 de l'école «Les Hirondelles» bénéficient de ce service tous les jeudis soirs.
Cette année les encadrants bénévoles sont : Evelyne Eledu, Hélène Daniel et David Le Gallo.
Les inscriptions restent possibles aux enfants du CP au CM2 des deux écoles !
Tarif : 1,60 euro/heure, de 16h45 à 17h45
Pour tous renseignements, contacter la Mairie au 02.97.27.10.88

11 novembre - Repas des Aînés

Commémoration sous le soleil

La cérémonie de commémoration de l'Armistice a rassemblé, cette année, sous le soleil, un bon nombre de personnes autour du Monument aux Morts.

Monsieur Le Maire, Noël Maho, a lu le message officiel du Président de la République. Monsieur L'Abbé Le Strat, représentant du Recteur, a rendu hommage aux victimes de guerre. Un recueillement collectif a suivi ces allocutions. Le Conseil Municipal enfants n'était pas présent cette année car le renouvellement des membres n'avait pas encore eu lieu. Les personnes présentes ont été conviées au vin d'honneur offert par la municipalité.

CCAS

Les « plus de 70 ans » (98 personnes) ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et du CCAS et se sont retrouvés à la salle polyvalente. Monsieur le Loir, Conseiller Général, Monsieur Jean-Paul Bertho, Président de Baud Communauté et du CIAS y participaient également. Monsieur Jean-Yves Le Guével (Recteur) était excusé. Tous ont savouré l'excellent déjeuner préparé par « Les Traiteurs du Loch » de Grand-Champ.

A cette occasion, trois doyens de l'assemblée ont été honorés par Monsieur Le Maire et les membres du CCAS :

Louis Le Calvé du bourg, né le 11/01/1926

Alphonsine Le Gal de Saint Thuriau née le 06/03/1927

Anaïs Le Strat de Saint Thuriau née le 09/08/1926

Ils ont reçu un bouquet de fleurs et un coffret dégustation offerts par le CCAS.

Les chansons, danses et histoires, accompagnées au son de l'accordéon, ont égayé nos aînés toute l'après-midi.

Rappel des services existants pour venir en aide aux personnes âgées ou en difficulté : Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et le portage de repas à domicile.

Le traditionnel repas de fin d'année regroupant le Conseil Municipal, le CCAS et le personnel municipal a eu lieu le 15 décembre dernier. Ce fut le moment de faire un bilan de l'année écoulée. La soirée s'est prolongée dans une excellente ambiance festive.

UNC-AFN

Le 8 mai à l'issue de la cérémonie au monument aux morts et du vin d'honneur offert par la municipalité nous nous sommes retrouvés avec nos camarades de BAUD, à la salle du Scaouët pour notre repas annuel en présence des maires des deux communes.

Lors de notre sortie du 21 juin nous avons découvert les Forges de Salles (village sidérurgique). Un déjeuner-croisière sur le lac de Guerlédan a suivi cette visite.

La section était représentée au congrès national à BREST, départemental à CAMPENEAC et à la remise du Drapeau «Soldat de France» à BREHAN-LOUDEAC.

La Section de SAINT-BARTHELEMY compte actuellement 32 membres.

Bonne et Heureuse année à toutes et à tous.

Club des Amis

A la recherche de nouveaux adhérents

Cette année de nouveaux jeunes retraités sont arrivés parmi nous, ce qui nous donne un nouvel essor au sein du club. Mais avec le départ de certains d'entre nous, dû à l'âge vieillissant, nous restons dans un effectif identique.
Nous en profitons pour vous signaler notre prochaine assemblée générale. Elle aura lieu le mardi 22 janvier 2013 à 14h 30, à la salle polyvalente. Nous comptons sur vous tous.
Rappel des activités 2012 :
Le 15 janvier : Bal avec les Campanéros (Bonne affluence).
Le 26 janvier : Galette des Rois.
Le 12 mars : Bal avec Illusion (Affluence moyenne).
Le 15 mai : Repas de Printemps avec chants et danses Bretonnes.
Le 22 mai : Voyage à la Presqu'île de Rhuys (Journée très agréable sous le soleil).
Le 30 mai : Bal avec Nuit de Chine (Affluence trop restreinte).
Le 9 septembre : Bal avec Nuit de Chine (Affluence très moyenne).
Le 4 octobre : Voyage sur la côte d'Emeraude (Journée bien réussie).
Le 25 octobre : Repas d'automne avec chants et danses Bretonnes.
Le 23 novembre : Sortie avec spectacle humoristique à Ruffiac et repas dansant à Malestroit.
Toute l'équipe d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2013.

Piégeage de Ragondins

La 16ème campagne de lutte intensive contre les ragondins s'est déroulée du 23 octobre au 27 novembre. Elle était organisée par la Fémodec (Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis de la Culture). De 15 en 2011, le nombre de ragondins piégés cette année est passé à 46 (34 pendant la campagne intensive et 12 en entretien). L'équipe des piégeurs bénévoles est composée de Emile Perron, Jean Perron, Jean Allano et Yvon Lavenant, encadrés par David Lavenant, conseiller municipal.
La commune les remercie.
Cette campagne de lutte contre les ragondins permet de limiter les dégâts sur les digues, les rives des étangs et les bords de rivières. Sur les dix cages déposées par Patrice Emeraud pour la campagne, deux cages sont à disposition de la commune toute l'année.

La Prévention Routière 56

et le Conseil Général du Morbihan organiseront, en partenariat avec les Mairies, un temps de prévention et d'information à destination des Seniors (le 1er trimestre 2013). Cette action se déroulera sur une journée et demie. Au cours de la première ½ journée, l'après –midi, tous les participants assisteront à une conférence. Il leur sera ensuite proposé de s'inscrire à des ateliers qui se dérouleront une quinzaine de jours plus tard : travail en salle sur des supports papiers (quizz, questions/réponses etc.), atelier pratique avec des supports techniques et de simulation de la prévention routière, situation de conduite réelle (en partenariat avec une auto-école) pendant une demi-heure. Cette manifestation, réellement intéressante et utile à tous, est, bien entendu, gratuite. La date précise de cette action n'est toujours pas connue. Il est fortement recommandé de s'inscrire en Mairie pour y participer.

Guy Pruvot,
référent Sécurité Routière à St Barthélémy

Animation pêche et marsupilami

Pour la joie des enfants

Dimanche 29 avril, une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont réunis sur les berges détrempées du plan d'eau de Kergalic à l'occasion de la traditionnelle animation pêche, gratuite, organisée conjointement par la Truite Baudaise et la municipalité. Les truites étaient au rendez-vous. Pour ces pêcheurs débutants, ce fut l'occasion de capturer leur premier poisson.

Le matériel était prêté par l'AAPPMA.

A cette occasion, un quizz portant sur des questions relatives à la pêche a été proposé aux enfants qui ont été récompensés par de nombreux lots.

Parallèlement à l'animation pêche, un jeu « Sur la piste du marsupilami » était organisé par Françoise Bouttier. Les petits et les grands détectives, seuls ou accompagnés de leurs parents, ont du effectuer des épreuves sur le terrain de boules couvert car la météo n'était pas très favorable aux jeux extérieurs. Ils ont ensuite recherché des indices dissimulés autour du plan d'eau. La résolution de l'énigme leur a indiqué un chemin à suivre pour retrouver le « Marsupilami ». Une fois trouvé, du haut de son arbre, le Marsupilami a distribué des bonbons en lançant quelques "houbahouba" pour féliciter les jeunes détectives.

Cette opération gratuite sera, bien entendu, reconduite en 2013.

Randonnée

125 adeptes de la marche

Dimanche 29 avril, une trentaine d'enfants, Le sentier pédestre des Ecureuils « Henten ar c'harh Koad » balisé au départ de la Mairie de Saint Barthélémy, s'étire dans la campagne en passant par Libihan, Féléhan, Bodrain, St-Guen, Kerluherne, St-Thuriau, Tréblavet, Kergouav, Le Resto, Prad Izel, St-Fiacre, Penpoul et enfin les étangs du Bourg.

Le 9 septembre 2012, une randonnée organisée par la municipalité a réuni quelque 125 randonneurs de la commune et aussi de tout le canton qui ont arpenté, ravis, les 13 km.

Parallèlement au sentier des 13 km, un parcours de 3 km était organisé à l'attention des plus jeunes. Le fléchage emmenait parents et enfants sur un chemin parsemé de jeux musicaux (cloches musicales, boites à musique, sons de bouteilles), permettant de découvrir le titre de plusieurs chansons de notre enfance connues de tous. Chaque panneau indiquant la route à suivre comportait également une ou plusieurs lettres qui, une fois assemblées dans le bon ordre, donnait un nouveau titre (question subsidiaire).

On ne sait qui, des enfants ou des parents, s'est le plus amusé mais la réponse donnée, chaque enfant s'est vu attribuer un lot pour sa participation.

Au terme de cette randonnée la Municipalité a offert un apéritif en musique sur le parking de la Mairie.

Le but de cette manifestation était naturellement de faire découvrir ce nouveau sentier aux amateurs de marche, mais aussi de mettre à disposition les fonds récoltés aux associations de la commune qui le désirent. Le souhait était aussi d'encourager l'organisation d'une journée inter-associations comme la « Fête de la Châtaigne » par exemple !

Club de fléchettes

Les "Masters du Morbihan", le 27 avril

Le club de fléchettes traditionnelles de Saint Barthélémy, a terminé la saison 2011/2012 positivement, avec la remontée de son équipe 1 en D2 (après une année passée en D3), en terminant deuxième de sa division. L'équipe B quant à elle, reste en D4 avec une place de cinquième.

Le club a aussi organisé, à la salle polyvalente, un Open de Comité du Morbihan le samedi 28 janvier 2012. Ce tournoi a rassemblé 58 concurrents, répartis en simples, féminines, doubles et juniors.

Le Sterenn Dards Club évolue au sein du Comité du Morbihan de Fléchettes qui compte pour cette saison 17 clubs, 32 équipes et 223 licenciés.

Présidé par Dominique LAVENANT, le club de Saint Barthélémy compte 14 licenciés et a entamé sa 22ème saison.

Si certaines personnes (femmes et hommes) sont intéressées pour entrer dans le club pour la prochaine saison, elles sont invitées à se renseigner au Pub Sterenn Roz ou sur www.cmf56.com et www.ffdarts.com.

Les fléchettes, un loisir… et un sport.

Bonne et Heureuse Année à Tous.

Employés communaux

L'Amicale du personnel communal et CCAS de Saint-Barthélémy permet à ses adhérents de se réunir lors de moments extra-professionnels. Ces journées ou soirées de détente, de franche rigolade et d'amitié partagées sont appréciées de tous.

L'amicale s'est réunie autour d'une bonne table le samedi 24 novembre au restaurant le Courtepaille de Pontivy. Ce repas a été suivi d'une partie Bowling.

L'Amicale tient tout particulièrement à remercier la Municipalité qui aide les membres et les encourage à se retrouver en dehors du travail.

L'ensemble du personnel présente à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013.

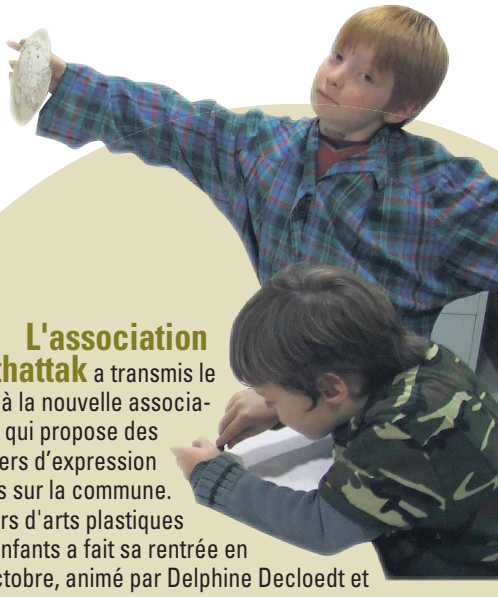

L'association Barthattak a transmis le flambeau à la nouvelle association T.mes qui propose des ateliers d'expression artistiques sur la commune.

Un cours d'arts plastiques pour les enfants a fait sa rentrée en octobre, animé par Delphine Decloedt et Pascale Mauny. 9 enfants de la commune et des communes environnantes pratiqueront au cours de l'année du modelage, du moulage, de la gravure, de l'enluminure et de la calligraphie. Les cours ont lieu dans la salle polyvalente le mardi de 17h à 18h30.

Delphine Decloedt anime également un cours d'enluminure et calligraphie pour adultes le mercredi soir de 20h30 à 22h, dans son propre atelier.

Contact : Alexandra Madurel, présidente de l'association, 06 95 25 37 67.

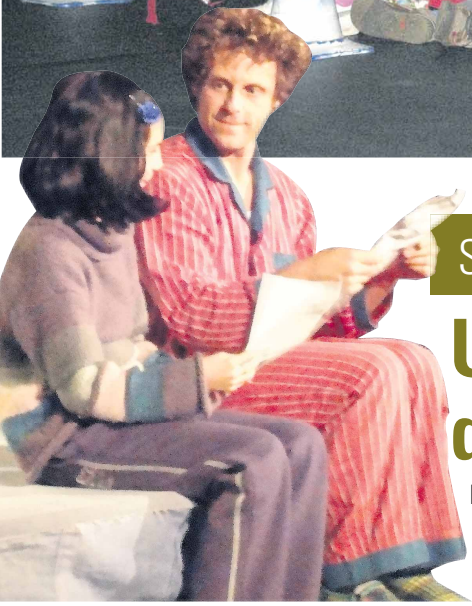

Spectacle Mil Tamm

Un spectacle sans mots qui laisse sans voix

Dans le cadre de « Le spectacle s'invite chez vous », Le Pays de Pontivy, la municipalité et des membres d'associations, vous ont proposé le mardi 21 novembre « Le carrousel des moutons » de la compagnie d'Irque et Fien. 150 personnes ont pris place pour un voyage au pays des merveilles, dans une salle polyvalente métamorphosée pour l'occasion en théâtre. Ce carrousel est aussi délicat que la petite danseuse dans une boîte à musique, sauf qu'ici l'écrin est un piano et la petite ballerine un acrobate. Ici, le piano est partenaire mélodique et acrobatique d'un spectacle sans mots qui laisse sans voix et fait tourner la tête.
Dirk et Fien, les deux artistes, ont été longuement applaudis par les spectateurs de tous âges !

Arts dans les chapelles

3900 personnes à la chapelle

A l'occasion de la 21ème édition de l'Art dans les Chapelles, la chapelle de St Adrien a accueilli l'artiste Patrice Carré et une de ses œuvres, prêtée par la FRAC Bretagne.
Les premiers travaux de Patrice Carré, à la fin des années quatre-vingts, reposent, essentiellement, sur l'expérimentation photographique, utilisant sa capacité à déjouer l'échelle ou ses limitations à rendre le mouvement. Ensuite, ils s'articulent autour d'un outil spécialisé complet, une machine à bois, qui l'amène à effectuer certains travaux d'ébénisterie (boîtes à musique, automates, sculptures animées et motorisées...). Peu à peu, il incorpore également la musique à son travail. La relation entre la sculpture et la photographie préside à l'élaboration des Tapis instantanés.
Reproduite mécaniquement jusque dans ses défauts (les acras, qui correspondent aux différences de bains de couleur des écheveaux de laine), l'image de ces tapis est comme gelée en mouvement.
3900 personnes ont pu admirer cette œuvre.
La permanence était assurée par Monsieur Loïc Le Sayec qui a su chaleureusement accueillir, renseigner et guider les visiteurs tout au long de cette saison 2012

Conseil municipal enfants

L'élection, c'est "du sérieux"

Vendredi 23 novembre, 14 heures, les élèves de cycle trois de l'école des Hirondelles et de l'école Notre-Dame de Joie sont ponctuels. C'est l'élection du nouveau conseil municipal enfants et, carte d'électeur en main, ils arrivent à la salle polyvalente. Certains ont déjà voté en 2010 pour le précédent mandat mais, pour la majorité d'entre eux, c'est la découverte des isoloirs, de l'urne, de l'émargement. Quelques enfants sont inquiets quant à la marche à suivre pour voter : c'est du « sérieux » !

Quinze candidats se sont inscrits à l'élection :

9 pour l'école des Hirondelles : Nolween Chopin, Nathan Corfmat, Mélisande Corn, Gabriel Guillo, Tristan Le Pennec, Lila Le Roux, Virgile Masson-Mauny, Océane Noizet, Jeanne Raud.

6 pour l'école Notre-Dame de Joie : Léane Kerbarh, Stévan Meilleur, Soanne Nowel, Héloïse Ouanna, Elisa Soret, Mélissa Thibault.

Huit enfants non candidats ont participé au bureau de vote et au dépouillement, encadrés par des conseillers adultes. La liste entière a été élue malgré deux votes « blanc », ce qui porte le nombre d'enfants élus à égalité avec les membres du conseil municipal adultes.

La première réunion s'est tenue le samedi 15 décembre à la mairie. Monsieur le Maire, Noël Maho a accueilli les enfants. Il les a félicités de leur engagement dans la vie de la commune puis a procédé à la mise en place du nouveau conseil. Après lecture de la « Charte du Candidat », chaque conseiller a rempli et signé cette charte qui l'engage pour deux années à assister aux réunions, actions et représentations qui concernent le CME. Un premier tour de table a permis à chacun de se présenter, dire ce qui l'a incité à se présenter.

Dès le mois de janvier les jeunes conseillers vont se mettre au travail.

Avec quinze enfants, les adultes n'auront que l'embarras pour choisir parmi les projets proposés.

La pluviométrie par Georges Nédéllec

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Janvier	159,3	204,8	72,7	37,6	94,2	182	186,8	75,5	125	73
Février	95,7	28,8	38,4	80,6	171,3	82,3	68	182	109,5	20,5
Mars	29	72,4	55,7	164	106,2	116,8	53,5	87	19,7	38,5
Avril	34,1	88,8	83,4	48	56,4	79,3	86,7	21,7	10,5	195,5
Mai	56,2	43,7	52,2	71,4	95,5	95,1	64,4	55,3	52,2	71,5
Juin	22,7	29,4	27,1	11	143,6	34,8	52	34	80,7	141,7
Juillet	63,8	114,7	57,1	28	83,2	66,8	77,8	40,3	58	70
Août	15,2	143,9	31,8	53,9	81	80	53,5	60,5	107,2	117
Septembre	20,4	26,9	42	62,7	20	99,4	30,2	81	49,5	67
Octobre	111,2	194,7	131,3	183	18,5	94,4	110,7	250,5	67,5	186,5
Novembre	165,1	25,9	110,2	117,7	83	105,2	294,3	253,8	70	154,5
Décembre	92,4	44,5	91,2	227,6	83,1	68,4	155	96,5	249,2	270,5
Total (mm)	865,1	1018,5	793,1	1085,5	952,9	1104,5	1232,9	1238,1	999	1406,2

Fête de la châtaigne

On retrouve St-Barth d'autrefois

Le 14 octobre 2012 cinq associations et 18 bénévoles ont organisé la deuxième édition de la Fête de la châtaigne et du Terroir.
Celle ci a été une réussite. Plus de 1000 personnes ont arpenté les allées bordées de stands derrière l'église, tout l'après-midi.
Le point d'orgue était bien sûr les 100 kilos de châtaignes grillées au feu de bois. « On retrouve la Saint-Barthélémy d'autrefois ! », constatent certains visiteurs, enthousiastes.
En rapport avec cette fête, un concours d'épouvantails avait été mis sur pied. Le jury a eu bien du mal à départager les quinze concurrents qui avaient rivalisé d'imagination dans leur création.
Voici les résultats du jury :
Catégorie enfants : 1er : Kensa NEWTON pour « Le docteur » ; 2ème : Alwéna LE STIR pour « La maman » ; 3ème : Ewen LE STIR pour « Le cuisinier ».
Catégorie adultes : 1er : Nicole PICOT pour « La fermière » ; 2ème : Céline CORBEL pour « Le barman » ; 3ème : Gilbert LE METAYER pour « Le cuisinier ».

Les lots étaient offerts par les commerçants de St Barthélémy, la boulangerie le Gourrièrec, Angelique Coiffure, le Bar « Le Relax », le Bar « Le Guelouen », le Pub « Le Sterenn Roz », le Relais Intermarché de St-Barthélémy et Intermarché de Pontivy.

La fête a généré un bénéfice de 1078 euros. Additionnée au bénéfice de la première édition, cette somme a permis à Yolande Kervarrec, adjointe à l'animation, de remettre à chaque association, à savoir l'Amicale Laïque, l'Ogec, Le Club de l'Amitié, Le Sterenn Dards Club et L'AS St-Barth Foot, réunis au Pub « Le Sterenn Roz », un chèque de 300 euros.

Rendez-vous le 13 octobre 2013 !

Calendrier des fêtes

11 Janvier	Municipalité	Soirée des Vœux
20 Janvier	Club des Anciens	Bal
9 Février	OGEC	Raclette
3 Mars	Amicale des Chasseurs	Repas
3 Mars	AS St-Barth Foot	Vide grenier
17 Mars	Club des Anciens	Bal
24 Mars	Amicale Laïque	Repas sur place ou à emporter
6 Avril	OGEC	Couscous à emporter
14 Avril	Amicale Laïque	Repas sur place ou à emporter
27 Avril	Steren Dards Club Comité des Fléchettes du Morbihan	Les Masters
6 Mai	OGEC	Troc et Puce spécial enfants
8 Mai	Anciens d'AFN	Repas
19 Mai	Club des Anciens	Bal
1 ou 14 Juin	Amicale Laïque	Kermesse
9 Juin	AS St-Barth Foot	Fête de Kergallic
29 Juin	OGEC	Kermesse
25 Aout	AS St-Barth Foot	Fête de St Fiacre
22 Septembre	Club des Anciens	Bal
13 Octobre	Inter-Associations	Fête de la Châtaigne
11 Novembre	CCAS/ Municipalité	Repas
7/8 Décembre	Téléthon	

Nouveaux résidents,
une réception d'accueil aura lieu le vendredi 15 février 2013 à 18h30, salle polyvalente

L'état-civil 2012

NAISSANCES

Louis CORBEL, 10 janvier, Pennerlay.
Joye BAVOUZET, 19 janvier, 6 Impasse du Presbytère.
Hélénna GOHIN, 29 février, 20 St-Adrien.
Thaïs HANS, 19 mars, 17 Rue de la Mairie.
Jayson DENIS, 5 avril, Nénèze.
Yanis GARANGER, 17 avril, Golhudic.
Manon BOULIOU, 1er mai, 4 Cité des bleuets.
Lina THEBAUD, 1er juin, Talforêt.
Bastien VAILLANT, 4 juin, 7 Cité des Bleuets.
Alicia PINTO, 5 juin, 11 Route de Baud.
Léann LORANS, 16 juin, 9 Cité des Bleuets.
Shany TANGUY VEJUX, 11 septembre, St-Guen.
Natty LOUBOUTIN, 17 septembre, Kergevaise.
Joy ANDREWS, 13 octobre, Kerthuaut.
Ethan NOIZET, 5 novembre, 4 Impasse er Varech.
Lisa LAVENANT, 21 novembre, 1 Rue du Stade.

MARIAGES

Eric GUEGANNO et Anne CLEMENT, 2 juin, St-Adrien.
Yohann LE PALLEC et Florence ROSCHIONI, 2 juin, 8 bis Rue de Pont-Marat.
Eric THAUVIN et Isabelle PICAUD, 7 juillet, Kernestic.
Vincent ADAM et Stéphanie POULINGUE, 4 août, 17 rue des Marguerites.

DÉCÈS

Henri THOMAZIC, 5 janvier, 16 rue de la Fontaine.
Henri KERVEGANT, 16 janvier, Talforêt.
Jean MAHO, 16 février, St-Adrien.
Yves BORRELY, 21 février, St-Adrien.
Didier LE MOING, 15 mars, 13 rue de la Gare.
Joseph LE VEILLIO, 13 avril, Le Galuage.
Marie-Louise LE BRAS, née NEDELLEC, 14 avril, Libihan.
Jeannine LE BRAS, née LE PEN, 16 avril, 2 Kergevaise.
Lina LE FLOCH, née EVANO, 19 avril, 21 rue de la Gare.
Gilles NICOL, 24 avril, Kerfosse.
Marie Vincente LE DORTZ, née CORBEL, 27 juin, Kerhuilic.
Thérèse KERVEGANT, née LAMOUR, 14 juillet, Talforêt.
Jean AVIGNON, 3 octobre, 3 rue du Stade.
Jean KERVARREC, 25 novembre, St-Rivalain.
Anne Marie CARGOUËT, née NICOL, 16 décembre, 28, rue de la Poste.
Didier LE CROM, 20 décembre, 33 ter, rue de la Mairie.

Vallée du Blavet - "Breizh Bocage"

Le Syndicat Mixte de la Sarre à l'Evel, maintenant Syndicat de la Vallée du Blavet situé à Baud,a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Evel comme le préconise le SAGE Blavet.
Un des programmes mis en œuvre pour y arriver est Breizh Bocage. C'est un programme qui vise à créer du bocage par des haies à plat contre le vent, par des billons ou des talus contre les ruissellements et l'érosion. Il y a aussi la possibilité d'améliorer l'existant notamment sur de vieilles haies ou sur des entrées de champ mal positionnées. Ce programme a commencé en 2009 sur le bassin versant et arrive aujourd'hui sur un nouveau secteur : Baud, Guénin, Moustoir Remungol, Remungol et Saint Barthélémy.

Les comités communaux ont démarré par Baud et Saint Barthélémy le vendredi 16 novembre. Ces réunions, animées par le Syndicat de la Vallée du Blavet et la Chambre d'Agriculture de Pontivy, visent à aller à la rencontre des élus et des acteurs de chaque commune pour leur présenter le programme et déterminer les méthodes.
S'en sont suivies des réunions publiques ou réunions de sensibilisation pour expliquer le programme aux agriculteurs concernés. Ces réunions servent à présenter le territoire mais aussi à avoir un premier contact avec le monde agricole de chaque commune. La Chambre d'Agriculture a pour objectif de contacter tous les agriculteurs qui exploitent plus de 5ha sur ces communes.
S'ils ont des projets, le syndicat de la Vallée du Blavet les recontacte pour formaliser ces projets.
Les travaux devraient commencer en hiver 2013 pour se terminer en décembre 2014.

Renseignements auprès de Delphine Le Marec du Syndicat de la Vallée du Blavet 02.97.51.08.86, Sophie Beausire de la Chambre d'Agriculture de Pontivy 02.97.28.31.39 ou la Mairie au 02.97.27.10.88

Office de tourisme

Un rallye touristique en mai 2013

« En mai 2013, sera inauguré un rallye touristique pour VTT et VTC. Formant une boucle, celui-ci partira du « Cartopole » de Baud et passera notamment par la chapelle de St-Adrien à St-Barthélémy. Ce projet est dû à l'initiative de l'Office de Tourisme de Baud communauté, en partenariat avec le Syndicat de la Vallée du Blavet ainsi que le Groupe d'histoire de Baud.
Le rallye est réalisé par Audrey ROULLEY, étudiante en BTS Tourisme à Pontivy, sous la tutelle d'Emilie SIRGANT, responsable de l'Office de Tourisme Intercommunal.
Accessible aux familles et aux enfants dès l'âge de 8 ans, ce circuit de 21km permettra de faire découvrir de manière ludique et sportive le patrimoine de St Barthélémy et Baud, grâce à des énigmes sur les différents monuments. Les participants seront guidés par un carnet de route et devront répondre à différentes énigmes afin de poursuivre leur parcours.
A noter que la participation au rallye inaugural sera payante, une remise de lots étant prévue. Par la suite, le carnet de route

du rallye sera disponible gratuitement à l'Office de Tourisme notamment. »

OPAH

Le PACT HD du Morbihan vous rappelle que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) lancée par Baud Communauté est actuellement en cours sur votre commune jusqu'au 31 septembre 2013.
Un accompagnement personnalisé :
L'OPAH mise en place par votre commune a pour objectif de vous permettre de réaliser des travaux d'amélioration, d'adaptation et de mises aux normes de votre habitation. Un dispositif d'accompagnement est d'ailleurs prévu. Ainsi une équipe de professionnels vous apporte des conseils techniques et thermiques, étudie la faisabilité de votre projet et vous aide dans le montage des dossiers de subventions et plans de financement. Baud Communauté apporte également une aide financière à tous les projets.
Faites des économies en faisant des travaux :
Amélioration ou Adaptation de votre résidence principale :
Votre logement a plus de 15 ans et nécessite des travaux d'amélioration de la performance énergétique (isolation, ventilation, remplacement de chaudière, ouvertures, …), ou des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement (installation de sanitaires adaptés, accès au logement, motorisation,…). Vous pouvez, sous conditions de ressources et de gain énergétique, bénéficier de subventions pour vous aider à réaliser vos travaux et ainsi améliorer votre confort.
Amélioration d'un logement locatif :
Vous souhaitez améliorer un logement locatif ou réaliser des travaux pour transformer un bâtiment en locatif annuel, vous pouvez également bénéficier de subventions qui seront proportionnelles à la dégradation du bâti.
Des réponses à vos questions : Il ne vous reste plus que quelques mois pour bénéficier de l'opération. A l'automne prochain, il sera trop tard. Une précision : Après accord de subvention, vous avez deux ans pour réaliser des travaux. Si vous souhaitez disposer de plus d'informations des permanences ont lieu à :
Baud: les 1er et 3ème mardis du mois, de 10h à 12h, au Siège de la Communauté de Communes, Chemin de Kermarrec
Pluméliau : le 1er mardi du mois de 14h00 à 15h30 à la Mairie.
Le PACT HD 56 assure également un accueil téléphonique au 02 97 40 96 96.

Récompense

Pauline trouve sa place...

Pauline Corrignan, âgée de 22 ans, s'est vu remettre le premier guide « 100 femmes 100 métiers » par la FDSEA du Morbihan.
Ce guide est destiné à toutes les femmes qui travaillent, qui sont appelées à travailler ou qui ont un lien avec une exploitation agricole.
En avril 2011, Pauline Corrignan, 20 ans et demi, s'est installée avec son père sur l'exploitation laitière. A côté, sa mère poursuit son activité d'avicultrice. Père et fille sont chefs d'exploitation. Ils ont créé le Gaec de «La clé des champs». Avant d'intégrer ce nouveau bâtiment bois, en mai 2012, «la traite s'effectuait dans une étable entravée... ». Conditions difficiles, alors s'installer ?

Alors qu'elle achève sa première année de BTS, 25 ha avec du lait se libèrent à côté de chez elle. C'était une opportunité pour s'installer. Aujourd'hui, ses préoccupations sont autres, avec un investissement de plus de 200 000 euros. En tant que jeune, elle a dû faire sa place. Ce n'est pas évident. Son père la remplace un week-end sur deux. Elle arrive à se dégager un salaire et tout cela en menant de front une vie de famille.

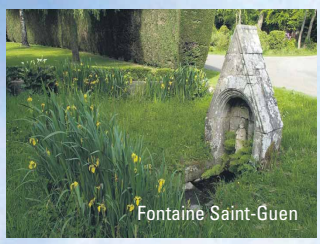
Fontaine Saint-Guen

Maison à Kergouav

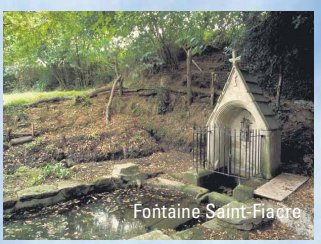
Fontaine Saint-Fiacre

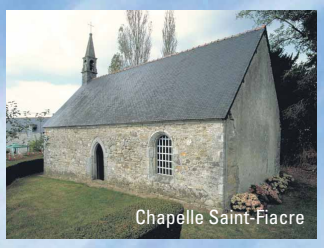
Chapelle Saint-Fiacre

Circuit des écureuils

Henten ar c'harh koad

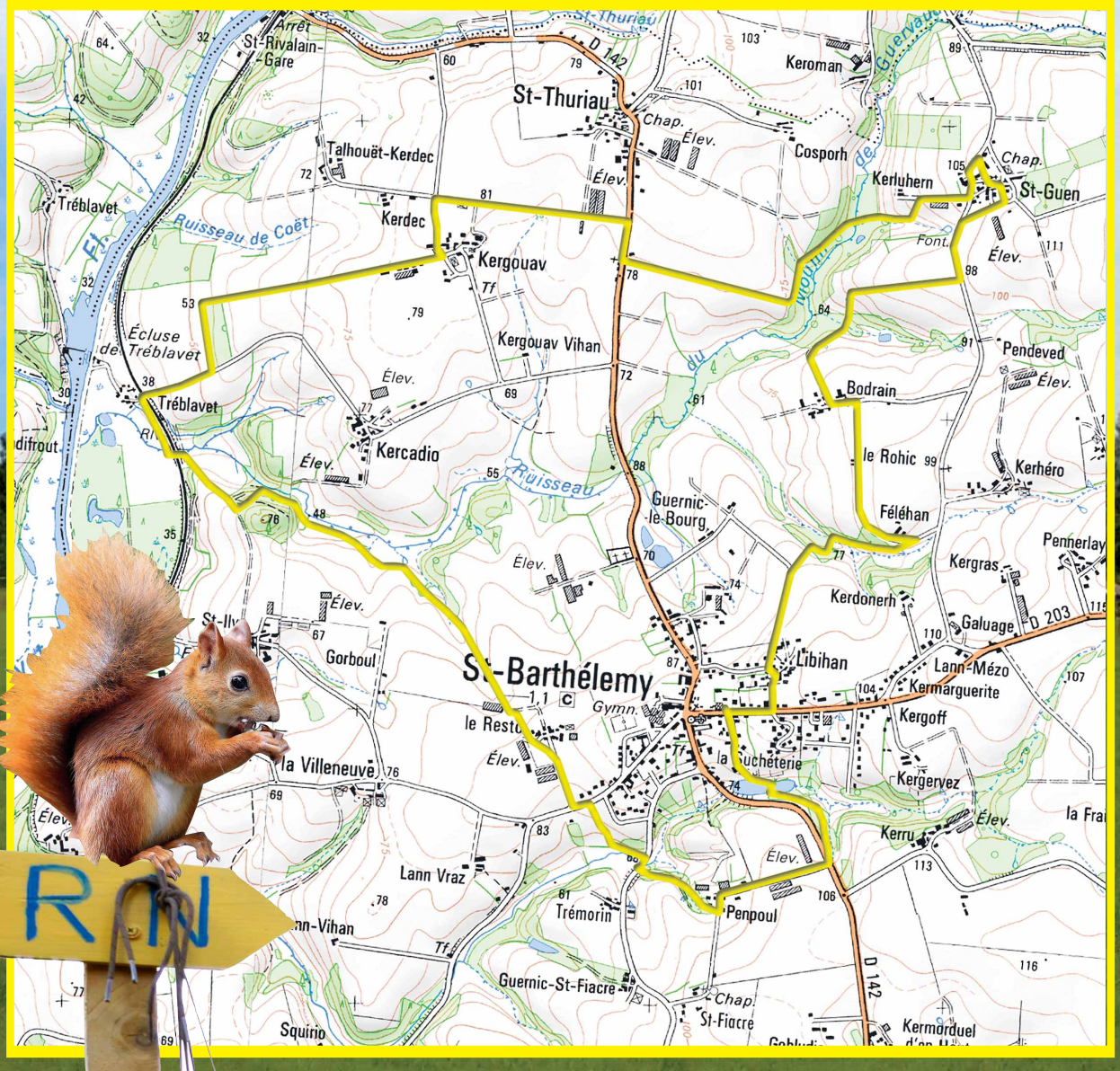

En départ du parking de la mairie, vous continurez ensuite vers la fontaine et la chapelle du joli village de St Guen. Longerez le ruisseau du Gervaud puis après avoir franchi le village de Kergouav un point de vue permet d'apercevoir les communes de Quistinic et Melrand. Vous franchirez de petites passerelles et passerez près d'un ancien moulin. Vous remonterez vers le bourg en passant devant la fontaine de St Fiacre et les étangs. Bonne randonnée.

Distance : 13 km